

# SANTÉ

## SANTÉ PUBLIQUE

Protection sanitaire, maladies, toxicomanie, épidémiologie, vaccination, hygiène

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Direction générale de la santé*

Sous-direction de la prévention des risques  
liés à l'environnement et à l'alimentation

Bureau « Environnement intérieur,  
milieux de travail et accidents de la vie  
courante »

### **Circulaire DGS/SDEA n° 2008-201 du 20 juin 2008 relative à l'informatisation du domaine de l'habitat et du bâtiment géré par les services déconcentrés**

NOR : SJSP0830513C

*Date d'application* : immédiate.

*Résumé* : la circulaire informe de la redéfinition du périmètre du système d'information consacré aux risques sanitaires relevant du domaine du bâtiment (SISE-Habitat) et de la mise à jour des groupes projet.

*Mots-clés* : informatique, immeuble, bâtiment, logement, habitat insalubre, prévention, signalement, insalubrité, plomb, radon, amiante, monoxyde de carbone.

*Textes de référence* : Code de la Santé publique

Circulaire DGS/DGAPB n° 2001-628 du 19 décembre 2001 relative à l'informatisation du domaine habitat géré par les services santé/environnement des services déconcentrés ;

Circulaire DGS/DGAPB n° 2003-621 du 24 décembre 2003 relative à l'informatisation du domaine habitat géré par les services santé/environnement des services déconcentrés ;

Circulaire DGS/DGAPB n° 2005-190 et 2005-29 DGUHC/IUH du 14 avril 2005 relative à l'informatisation du bâtiment et de l'habitat géré par les services déconcentrés.

*Textes abrogés ou modifiés* : néant.

*Annexe* :

ANNEXE I. – Liste actualisée des participants aux différentes structures de gestion de SISE-Habitat.

*La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative à Mesdames et Messieurs les préfets de région (directions régionales des affaires sanitaires et sociales) ; Mesdames et Messieurs les préfets de département (directions départementales des affaires sanitaires et sociales).*

La présente circulaire a pour objet d'informer vos services en charge du domaine de l'habitat et du bâtiment, de la redéfinition du périmètre du projet et de ses conséquences opérationnelles.

Pour rappel, la direction générale de la santé, la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction et l'autorité de sûreté nucléaire ont décidé de renforcer l'efficacité de leurs services en faisant développer une nouvelle application de gestion dans le domaine du bâti. Ce chantier de réalisation du système d'information santé-environnement dénommé « SISE-Habitat » est

destiné à être partagé au plan local et central par les différents partenaires. Il permettra aux acteurs de la gestion des risques sur l'habitat de disposer d'indicateurs de l'état de ces risques sur l'ensemble du territoire. Il apportera aux administrations des moyens de gestion et de pilotage dans une logique de prévention des risques sanitaires.

Le comité de pilotage du 5 février 2008 a décidé de redéfinir le périmètre de SISE-Habitat, initialement basé sur un périmètre couvrant à la fois l'outil d'instruction (gestion) des risques au niveau local et l'alimentation d'un référentiel national. L'application sera dorénavant un outil de pilotage constituée d'un référentiel national alimenté par des applications locales de gestion. La première version de SISE-Habitat traitera des risques monoxyde de carbone, radon, plomb et insalubrité. La prise en compte du risque amiante est différée afin d'affiner les besoins en la matière.

L'application mettra à disposition des utilisateurs :

- un ensemble de tableaux de bord ou rapports prédéfinis et répondant à leurs besoins standards de pilotage ;
- un outil permettant des requêtes libres sur le référentiel ;
- un outil cartographique dynamique ;
- un module d'administration (droits d'accès, création de nouveaux tableaux de bord prédéfinis...).

Cela doit conduire à une mise en production de SISE Habitat au premier semestre 2009.

SISE Habitat sera alimenté par des applications locales ou nationales devant avoir la capacité de dialoguer avec SISE-Habitat. Afin d'éviter la dispersion des moyens et de permettre une cohérence des outils, le COPIL a proposé le déploiement de l'application ORHEP (Observatoire régional de l'Habitat de l'Etat et de ses partenaires), application locale de gestion des procédures Plomb et insalubrité développée par la DDASS des Bouches-du-Rhône. Il restera cependant possible pour les utilisateurs de l'application nationale Saturnins d'alimenter le référentiel national SISE-Habitat. Les applications nationales Appliradon et SIROCO (Système d'information du réseau d'observatoire du CO, application de saisie des signalements des intoxications soupçonnées ou avérées à l'InVS) alimenteront SISE-Habitat pour les risques « radon » et « monoxyde de carbone ».

L'utilisation d'autres applications locales de gestion des risques telles que PHI (Procédures Habitat Insalubre, application locale de gestion des procédures Plomb et insalubrité en cours de développement en Ile-de-France par la DRE) sera possible sous réserve de leur capacité de dialoguer avec SISE-Habitat. En l'absence d'application pouvant dialoguer avec SISE-Habitat, les services opérationnels alimenteront le référentiel par des fichiers de type Excel.

Une prochaine circulaire d'appel à candidature pour les sites souhaitant disposer d'ORHEP sera prochainement diffusée. Le déploiement de cette application nécessite la mise en place d'un support fonctionnel (formateurs relais, référents fonctionnels...). Des mesures d'accompagnement (conduite du changement et formation) sont également prévues.

La décision du comité de pilotage prend en compte notamment la mise en œuvre de l'article 60 de la loi du 16 juillet 2006 portant engagement national pour le logement qui prévoit un « observatoire nominatif des logements indignes et indécents ». Des échanges d'informations entre ces référentiels pourront être envisagés. L'étude d'opportunité relative à cet observatoire est en cours.

Afin de définir un référentiel unifié opérationnel, réaliste et au plus proche du recadrage stratégique souhaité par le COPIL, tout en tenant compte des contraintes fonctionnelles, organisationnelles et techniques qui seront analysées, la DGS prévoit de faire appel aux groupes de travail du projet :

- pour la validation des travaux, le groupe de validation, composé des responsables de services gérant le domaine « bâtiment santé » et informatique en département ainsi qu'en région ;
- pour la production, le groupe d'experts-utilisateurs, constitué du personnel technique des services gérant le domaine « bâtiment santé » des départements et des régions.

Ces groupes seront dans l'immédiat sollicités dans leur composition actuelle, établie sur appel à candidatures lancé par la circulaire du 14 avril 2005 et actualisée dernièrement (liste rappelée en annexe I).

Je vous remercie de bien vouloir veiller à la diffusion de ces informations à l'ensemble de vos partenaires acteurs de la gestion des risques sur l'habitat (DDE, SCHS,...).

Pour la ministre et par délégation :  
*La sous-directrice de la prévention des risques  
liés à l'environnement et à l'alimentation,*  
J. BOUDOT

## ANNEXE I

### LISTE DES PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTES STRUCTURES DE GESTION DE SISE-HABITAT

#### I. – COMPOSITION DU GROUPE DE VALIDATION

Gilles Choisnard, DRASS Midi-Pyrénées ;  
Max Garans, DDASS Bouches-du-Rhône ;  
Pascale Giry, DRASS Ile-de-France ;  
Pascal Jehanin, DDASS du Nord ;  
Simon Laporte, DDE Val-de-Marne ;  
Philippe Raoul, DDASS des Bouches-du-Rhône ;  
Georges Salines, INVS.

#### II. – COMPOSITION DU GROUPE UTILISATEURS

Geneviève Belleville, DDASS de la Haute-Savoie ;  
Simon Bellec, DDASS du Territoire-de-Belfort ;  
Pascale Bottin-Mella, DDASS de la Loire ;  
Philippe Bretin, INVS ;  
Didier Chene, DDE de la Gironde ;  
Damien Di Savino, DDASS du Var ;  
Florence Courson, DDASS de Savoie ;  
Tristan Delpiroux, DDASS du Rhône ;  
Sylvie Dufour, DRE de Midi-Pyrénées ;  
Michel Gaillard, DDE des Vosges ;  
Joël Ginella, DRASS du Languedoc-Roussillon ;  
Agnès Verrier, INVS ;  
Marie-France Harmant, DDASS du Bas-Rhin ;  
Serge Hourtane, DDE de la Gironde ;  
Camille Lecoffre, INVS ;  
Stéphane Luceau, DDASS du Nord ;  
Muriel Perez, DDASS du Val-d'Oise ;  
Philippe Pirard, INVS ;  
Stéphane Quadrio, DDE du Rhône ;  
François-Xavier Roche, DDASS du Val-de-Marne ;  
Catherine Rousseau, DDASS du Rhône ;  
Philippe Silvy, DDASS des Bouches-du-Rhône ;  
Muriel Tetu, DDE du Pas-de-Calais ;  
Jean-Sébastien Tourel, DDASS des Pyrénées-Orientales ;  
Valérie Vernaton-Perrin, DDASS de l'Aube.